

Cadre réservé à la CdC RSG	
Date de réception du dossier	
Avis de la Commission Sport	



## Dossier de demande de subvention aux associations sportives d'envergure communautaire

**Année 2023 : Saison 2021-2022**

<b>Nom de l'association</b>
<b>Numéro SIRET</b>
<p>Le dossier est à retourner impérativement <b>avant le 31 janvier 2023</b> par courrier à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde À l'attention du Service des Sports 81 rue Armand Caduc 33190 LA REOLE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Ou</b> par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;"><b>sport@reolaisensudgironde.fr</b></p>

# SOMMAIRE

<b>1. Schéma de fonctionnement de la subvention</b>	<b>P3</b>
<b>2. Les critères d'éligibilités</b>	<b>P4</b>
<b>3. Présentation de la Subvention</b>	<b>P5</b>
<b>4. Les actions soutenues détaillées</b>	<b>P6 à P10</b>
4.1 - Informations générales	<i>P6</i>
4.2 - ACTION A : L'implication à l'animation sportive du territoire	<i>P7</i>
4.3 - ACTION B : Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif	<i>P8 à P9</i>
4.4 - ACTION C : Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous	<i>P10 à P11</i>
<b>5. Compte de résultats de l'année N-1</b>	<b>P12 et 13</b>
<b>6. Attestation sur l'honneur</b>	<b>P14</b>

# 1. Schéma de fonctionnement de la subvention ( sur l'année 2021-2022)

**Votre association a donc deux possibilités :**

1

Garder une dimension communale et continuer à bénéficier du soutien financier de la Commune



*Et pour certaines*



2

Solliciter une aide financière supplémentaire liée directement à l'envergure communautaire de votre Association sportive

**Dans ce cas, l'association sportive devra répondre à un ensemble de critères présentés dans le point 2. Les critères d'éligibilités**

## **Comment remplir le dossier ?**

Il vous suffit de cocher dans les cases correspondantes. A chaque case correspond un nombre de points.

**Attention : Seuls les dossiers complets comprenant les justificatifs demandés seront traités**

## 2. Les critères d'éligibilités

**Pour être éligible, l'association sportive devra être considérée comme étant « d'envergure communautaire » sur l'année N-1 en respectant les conditions suivantes :**

- **Les conditions « sportives »**
- **Une condition d'engagement**

### → **Les conditions « sportives » (sur l'année 2021-2022) :**

#### ◦ Sports d'équipes

▶ Avoir obligatoirement au minimum 70 licenciés dont 48 licenciés de moins de 18 ans **OU** 48 licenciées de plus de 55 ans.

**OU** une équipe compétitive au niveau régional (justificatif obligatoire).

▶ Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS...).

▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG.

#### ◦ Sports individuels dont la pratique existe sur plusieurs clubs du territoire

▶ Avoir obligatoirement au minimum 64 licenciés dont 14 licenciés de moins de 18 ans **OU** 14 licenciées de plus de 55 ans. (justificatif obligatoire)

▶ Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS...).

▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG. (au lieu du Forum des sports de la CdC RSG.).

▶ Niveau de compétition exigé : niveau national pour minimum **UN** sportif licencié et niveau régional pour minimum **TROIS** sportifs licenciés (justificatifs obligatoires).

#### ◦ Sports individuels dont la pratique est unique sur le territoire

▶ Avoir obligatoirement au minimum 28 licenciés dont 14 licenciés de moins de 18 ans **OU** 14 licenciées de plus de 55 ans. (justificatif obligatoire)

▶ Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS...).

▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG. (au lieu du Forum des sports de la CdC RSG.).

▶ Niveau de compétition exigé : niveau régional pour minimum **DEUX** sportifs licenciés (justificatifs obligatoires)

### → **Une condition d'engagement (sur l'année 2021-2022) :**

Pour bénéficier d'une subvention de la CdC RSG, l'association candidate devra impérativement s'engager officiellement et sur justificatif à l'**Action A** (cf. annexe).

### → **Les clubs omnisports :**

Seules les sections concernées du club omnisport rentrant dans les critères ci-dessus peuvent déposer un dossier de demande de subvention. Les pièces justificatives déposées devront correspondre également à la section présentée.

### 3. Présentation de la Subvention

**Cette aide financière peut venir en supplément de la subvention versée par votre Commune.**

À travers ce nouveau régime d'intervention, la CdC RSG souhaite aller plus loin dans sa démarche de soutien aux associations sportives en veillant à apporter une aide en parfaite adéquation avec le contexte législatif, fédéral et les attentes actuelles. En effet, afin d'intégrer les évolutions et les mouvements législatifs de ces dernières années, le mouvement sportif a dû réagir et s'adapter générant certaines conséquences. Le mouvement sportif s'est vu dans l'obligation de mettre en place l'ensemble des dispositions administratives, organisationnelles, sportive et financière afin d'appliquer le principe de concordance territoriale entre l'organisation administrative d'État et l'organisation fédérale.

Ainsi, la CdC RSG s'engage autour de deux axes principaux :

- ❖ **Aider les associations d'envergure communautaire souhaitant s'impliquer volontairement au développement et au rayonnement du territoire.**
- ❖ **Un règlement d'intervention basé sur l'équité, l'objectivité de l'aide accordée et l'analyse des enjeux actuels.**

**Une série d'actions a été établie afin d'évaluer de manière objective la demande**

**LE CHOIX DES ACTIONS ET LE POURCENTAGE PAR RAPPORT À LA SUBVENTION GLOBALE ALLOUÉE**

**ACTION A: L'implication à l'animation sportive du territoire 35%**

**ACTION B: Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif 30%**

**ACTION C: Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous 35%**

**TOTAL 100%\***

*\*de la somme allouée à chaque exercice budgétaire*

## Informations Générales

<b>Nom de l'association</b>			
<b>Activité(s) proposée(s)</b>			
<b>Président(e) (Nom et Prénom)</b>			
<b>Co-Président(e) (Nom et Prénom)</b>			
<b>Adresse de l'association</b>			
<b>Adresse de l'activité</b>			
<b>Numéro agrément DRDJSCS</b>			
<b>Fédération d'affiliation</b>			
<b>Numéro d'affiliation</b>			
<b>Membre du bureau (Nom et Prénom)</b>	<b>Fonction</b>	<b>Adresse électronique</b>	<b>Téléphone</b>

Effectif de l'association		
Tranche d'âge	Territoire CdC RSG	Hors Territoire CdC RSG
Nombre d'enfants de 3 à 12 ans		
Nombre d'adolescents de 12 à 17 ans		
<b>TOTAL - de 18 ans</b>		
Nombre de + de 18 ans		
<b>TOTAL LICENCIÉS</b>		

# ACTION A

L'implication à l'animation sportive du territoire  
(Année 2021-2022)

## JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Dispositif et/ou Action auxquels l'association participe	Cochez si Oui	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
CAP33 : 3 à 5 participations		10	
6 à 9 participations		20	
10 à 13 participations		30	
Forum des Sports et Annuaire des Sports		30	
Animations Sportives sur le temps extra-scolaire et périscolaire (EMS, SV)		20	
Organisation de manifestation sportive sur le territoire		20	
<b>TOTAL</b>			

# ACTION B

## Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif (Année N-1)

### JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Diplôme(s)	Nom et Prénom	Intitulé du diplôme ou stage	Nb de Points	Total
<b>B1. Formation encadrant bénévoles (2 personnes maximum)</b>				
Brevet fédéral <i>1er degré</i>			15	
Brevet fédéral <i>2ème degré</i>			20	
Brevet fédéral <i>3ème degré et +</i>			25	
<b>B2. Formation encadrant professionnel (1 personne maximum)</b>				
CQP			25	
BPJEPS, BEES, DEJEPS			35	
Diplôme Universitaire			35	
Diplôme d'État			35	
<b>B3. Formation bénévoles associatifs (2 personne maximum)</b>				
Stages Bénévoles			5	
Stages Arbitres			5	
Autres			3	

<b>B4 . Valorisation de l'emploi sportif</b>				
<b>Votre association emploie Un ou Plusieurs éducateurs à hauteur de</b>	<b>Cochez la case</b>	<b>Nom de l'éducateur(ice) sportif</b>	<b>Nb de points</b>	<b>Reporter le Nb Points</b>
Moins de 5 heures/semaine			<b>10</b>	
Entre 5 et 10 heures/semaine			<b>20</b>	
Entre 10 et 17,50 heures/semaine			<b>30</b>	
Entre 17,50 et 26 heures/semaine			<b>40</b>	
35 heures/semaine			<b>70</b>	
<b>TOTAL B1+B2+B3+B4</b>				

# ACTION C

## Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous (Année 2021-2022)

### JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

#### C1. Politique familiale

Réduction sur cotisation	Cochez si Oui	Montant ou pourcentage de la réduction	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
À partir de la deuxième personne d'une même famille			30	

#### C2. Sport pour tous

Licencié(e)s	Nombre	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
Nombre d'adultes féminines licenciées (+ de 18 ans)		x3 pts	
Nombre d'adultes masculins licenciés (+ de 18 ans)		x1 pt	
Nombre de -18 ans licenciés		x2 pts	

#### C3. Sport et handicap

Action menée en direction des personnes porteuses de handicap	Cocher si Oui	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
Votre association est-elle labellisée « association valides-handicapés pour une pratique sportive partagée »?		60	
<b>Nombre</b>			
Nombre de personnes porteuses de handicap accueillies au sein de l'association		x 10 pts	

<b>C4. Sport Santé / Sénior</b>			
<b>Sénior (55 ans et +)</b>	<b>Cocher si Oui</b>	<b>Nbr de Points</b>	<b>Reporter le nombre de points</b>
<b>Action menée en direction du public sénior (à partir de 55 ans)</b>		<b>60</b>	
	<b>Nombre</b>		
Nombre de personne sénior accueillies		<b>X10 pts</b>	
<b>Santé</b>	<b>Cocher si Oui</b>		
<b>Action menée en direction des personnes ayant une prescription médicale pour le sport sur ordonnance</b>		<b>60</b>	
	<b>Nombre</b>		
Nombre de personne ayant eu une prescription médicale accueillies		<b>X10</b>	
<b>TOTAL C1+C2+C3+C4</b>			

## 5. Compte de résultats de l'année 2021-2022

CHARGES	Montant €	PRODUITS	Montant €
<b>60 - Achat</b>		<b>70 – Vente de produits finis</b>	
Achat d'étude et de prestation de services		Prestation de service	
Achats non stockés de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stocka. (eau, électricité)		Produits et activités annexes	
Fournitures d'entretien			
Fournitures de petit équipement			
Autres fournitures			
<b>61 – Services extérieurs</b>		<b>74 - Subvention d'exploitation</b>	
Locations		Etat (précisez les ministères)	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Régions	
Documentation		-	
Divers		-	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires		Département	
Publicité, publication		-	
Déplacement, mission		-	
Frais postaux		-	
Frais télécommunications		-	
Services bancaires		Communes	

<b>63 - Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Communauté de Communes	
Rémunération personnel		-	
Rémunération intervenant			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		CNASEA (emploi aidé)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
		Cotisations	
<b>66 - Charges Financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
		Tombola, loto...	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotations aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amorti. Et provisions</b>	
<b>TOTAL des charges prévision.</b>		<b>TOTAL des produits prévision.</b>	
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition. de biens		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

<b>TOTAL DES CHARGES :</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS :</b>	
----------------------------	--	-----------------------------	--

## 6. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (Nom Prénom) \_\_\_\_\_, Président(e) de l'association sportive (nom de l'association) \_\_\_\_\_

- ✓ certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- ✓ certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget
- ✓ certifie que l'association s'engage véritablement dans l'intérêt communautaire pour laquelle elle est soutenue par la CdC RSG
- ✓ certifie l'exactitude (N-1) de l'ensemble des justificatifs joints
- ✓ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association

### Documents à joindre obligatoirement :

- Statut de l'association
- Code SIRET
- Photocopie Procès verbal assemblée générale N-1
- RIB de l'association
- **Tous les justificatifs demandés dans chacune des 3 Actions sans quoi la subvention ne pourra être accordée**

Fait le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Signature du Président(e) et cachet  
de l'association